

SAMEDI MATIN : DONNEZ VOTRE AVIS !

La suppression du samedi matin décidée par le ministre de l'Éducation nationale aura des conséquences sur la vie des écoles. Le SNUipp vous informe et vous demande votre avis.

En l'état actuel des discussions, de nombreuses questions restent en suspens : utilisation des deux heures, prise en compte de l'alourdissement des tâches, prise en charge des élèves hors des 24 heures, volumes respectifs des temps d'enseignement, de préparation, de concertation, d'éva-

luation, de formation, plus de maîtres que de classes, Rased, formation... Pour que la voix des personnels soit la plus forte possible lors des discussions, le SNUipp invite l'ensemble des enseignants des écoles à répondre au questionnaire ci-dessous, individuellement ou par école, et à le retourner avant vendredi 18 janvier.

À renvoyer au SNUipp, 128 boulevard Blanqui - 75013 - Paris

1• *Quelle opinion portez-vous sur l'annonce de la suppression de classe du samedi matin et de ses conséquences pour les élèves et les enseignants?*

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

2• *Selon vous, à quoi devraient être affectées ces heures dégagées ? Classez les de « 1 » (le plus prioritaire) à « 6 » (le moins prioritaire).*

- Les relations avec les parents d'élèves
 Le travail en équipe au sein de l'école (conseil des maîtres, de cycles, équipe éducative, ...)
 La formation des enseignants
 Le soutien individualisé ou en groupe aux élèves en difficulté
 La prise en compte de l'accroissement de la charge de travail
 La mise en place de dispositifs (plus de maîtres que de classes, ...)
 Autre :

3• *Le ministère annonce que les heures dégagées seront affectées à la prise en charge des élèves rencontrant des difficultés.*

Doivent-elles être affectées exclusivement à de l'enseignement ?

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

Doivent-elles être affectées dans leur totalité au travail d'équipe et au temps de concertation?

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

Doivent-elles être affectées en partie au travail avec les élèves et pour une autre partie au travail en équipe?

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

4• *Si les 2 heures dégagées étaient affectées au développement du partenariat, de la concertation, des relations avec les parents..., seriez-vous :*

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

5• *Un problème que posent ces deux heures :*

accepteriez-vous d'intervenir sur ces 2 heures :

- | | OUI | NON | Sans opinion |
|------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| dans une autre école ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| dans la commune voisine ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| de la maternelle à l'élémentaire ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| de changer de cycle ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

6• *La prise en charge des élèves hors du temps de classe peut-elle, selon vous, constituer une réponse efficace aux difficultés d'apprentissage?*

- Très favorable Favorable Défavorable Très défavorable

7• *Parmi les modes possibles d'organisation de prise en charge des élèves envisagés par le ministère, quelle appréciation portez-vous?*

- | | | | | |
|----------------------------------|---|------------------------------------|--------------------------------------|---|
| trois ou quatre fois par semaine | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| deux fois par semaine | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| une fois par semaine | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| le soir après la classe | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| le midi | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| le mercredi matin | <input type="checkbox"/> Très favorable | <input type="checkbox"/> Favorable | <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Très défavorable |
| autre | | | | |

8• *Pour vous, qui doit décider de l'utilisation et de l'organisation de ces heures ?*

- Le ministère L'IEN Le conseil d'école
 Le conseil des maîtres Autre :

Répondez aussi par le net !
www.snuipp.fr/samedi_matin/

Département de fonction.....

Réponse individuelle

Situation:

- Directeur(trice)
 Nombre de classes
 -Adjoint(e)
 -Syndiqué(e)
 -Non syndiqué(e)

Réponse collective

indiquer dans chaque cas
 le nombre de personnes:

- Ecole
 -Réunion
 Nombre de personnes

